



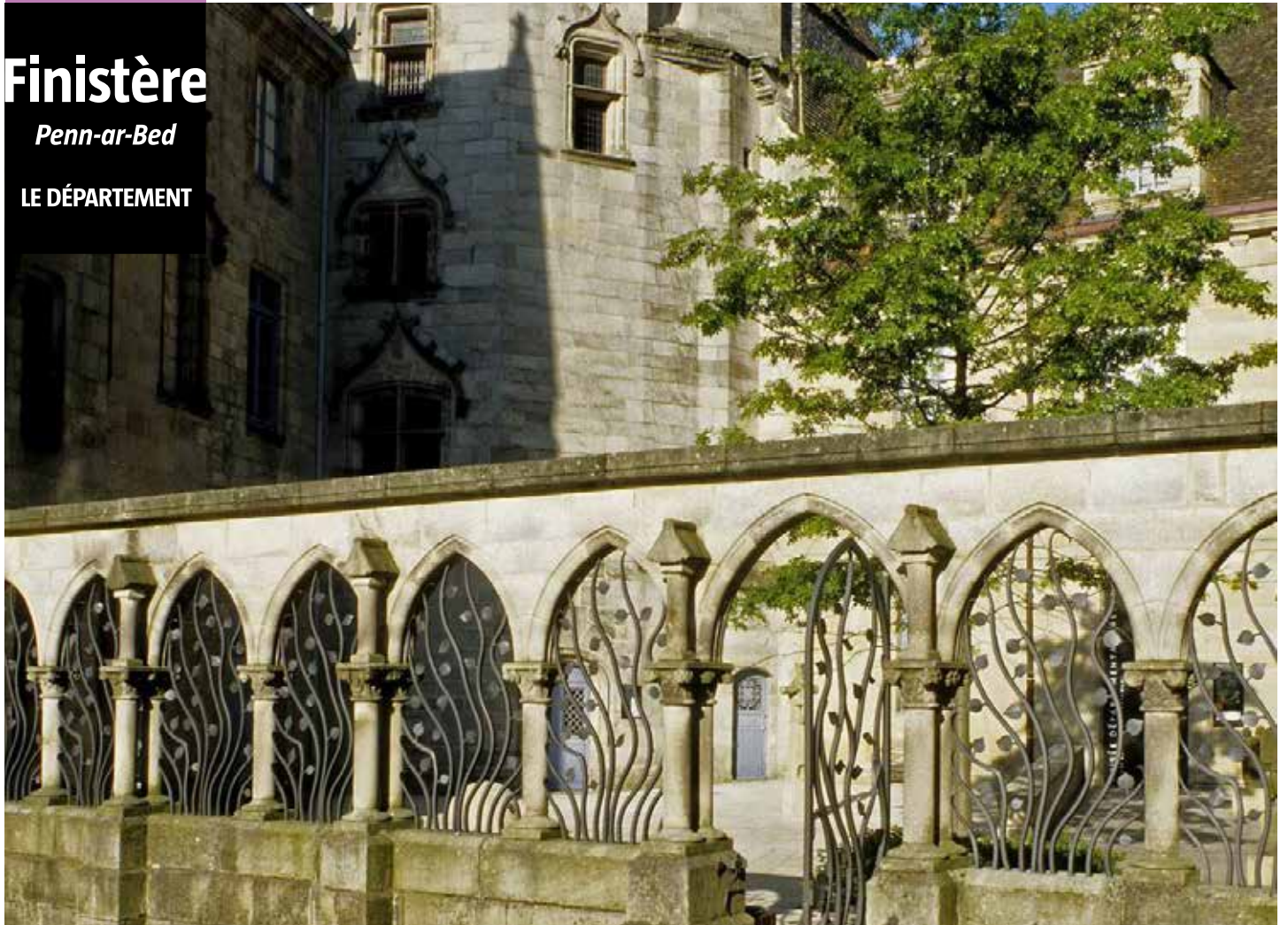
TOUT
commence
en FINISTÈRE

Projet scientifique et culturel

Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT



2017

Musée départemental Breton

Musée du Finistère, aujourd'hui et demain





Éditorial

Le projet scientifique et culturel (PSC) **du Musée départemental breton**

La culture par toutes et tous, pour toutes et tous, avec une offre territoriale affirmée constituée de propositions artistiques de qualité, telle est l'ambition des élu.e.s du Conseil départemental pour le Finistère.



Dépositaire de 500 000 années d'histoire finistérienne, le Musée départemental breton s'y inscrit pleinement. À travers ce nouveau projet culturel et scientifique, il entend confirmer sa vocation d'acteur culturel ouvert sur son environnement, source de rayonnement sur le territoire, partenaire et fédérateur d'initiatives collectives.

Face au défi de toujours renouveler la connaissance et la valorisation de notre histoire et notre patrimoine, de susciter l'intérêt des publics, le Musée départemental breton propose de croiser les regards, de faire dialoguer les différentes facettes de la culture et de mobiliser des moyens d'action renforcés en direction du public et en faveur de son élargissement.

Au-delà de sa mission fondamentale de conservation, restauration, étude et enrichissement des collections patrimoniales, le Musée départemental breton met l'accent sur la création contemporaine. Au fil des expositions temporaires, il souhaite

présenter un Finistère en mouvement, terre d'inspiration pour les artistes à travers le monde, riche de ses échanges culturels.

Soucieux d'offrir les meilleures conditions d'accueil, après d'importants travaux d'accessibilité et la rénovation de l'espace muséographique « Tradition et modernité », le Musée départemental breton continuera sa modernisation avec un accueil du musée reconfiguré et la mise en place d'une nouvelle signalétique.

Le Musée départemental breton est un musée vivant et en constant renouvellement, avec un projet construit pour le Finistère, en faveur des générations qui se succèdent et en adéquation avec les évolutions de notre société.

Nathalie SARRABEZOLLES

Présidente du Conseil départemental du Finistère



Un musée toujours en devenir

3

Projet scientifique
et culturel
2017

Le Musée départemental breton, qu'est-ce que c'est ?

Les missions du Musée se déduisent de son statut, d'un point de vue international, national et départemental. Il répond d'abord à la définition d'un musée telle que l'a fixée le Conseil international des Musées (UNESCO) : il est une « institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'étude et de délectation ».

Sur le plan national, il bénéficie de l'appellation « Musée de France », telle que la définit la loi sur les musées (janvier 2002). C'est-à-dire qu'il relève du contrôle de la Direction du Patrimoine du Ministère de la Culture (Service des Musées de France). En vertu de ce statut particulier, sa direction est confiée à des professionnels appartenant à la filière culturelle de la fonction publique territoriale ; ses collections ont le statut de

« trésors nationaux » et sont des biens inaliénables et imprescriptibles de la collectivité. Leur mode de gestion (inventaire, récolement, conservation et restauration) s'inscrit également dans le cadre de la loi sur les musées de France du 4 janvier 2002.

Et bien sûr, le Musée est départemental : créé en 1846, il est en effet la propriété du Conseil départemental du Finistère et même le seul musée relevant directement de l'administration de celui-ci. Ce statut particulier doit lui conférer une place toute particulière dans le cadre de la politique culturelle de notre collectivité : il doit en effet en être une sorte de « vitrine », de fleuron.



Ce projet scientifique et culturel (PSC) est destiné en tout premier lieu au Conseil départemental du Finistère, propriétaire du Musée depuis un siècle et demi, et au Service des Musées du Ministère de la Culture, dont le Musée relève en tant que « musée de France ». Mais il est ouvert aussi à tous ceux – ils sont nombreux et de tous les horizons, qui aiment ce musée et participent d'une manière ou d'une autre à ses activités. À ceux encore qui, acteurs de la société finistérienne – hommes et femmes de culture, enseignants, responsables de services, d'administrations, intervenants du monde économique ou du secteur social... peuvent considérer leur Musée départemental comme un partenaire naturel. Le Projet scientifique et culturel du Musée a été présenté devant l'Assemblée départementale en septembre 2011. Un Musée étant un organisme vivant et en perpétuelle évolution, l'objet du présent document est d'en actualiser le projet scientifique et culturel (PSC), de faire le point sur les principaux projets qui ont été menés à bien depuis cette date et sur ceux qui restent à mettre en œuvre.



Alfred Delobbe, *Dentellières de Beuzec-Conq*, 1905



René Quillivic, *La Musique bretonne*, 1939

+
60 000
œuvres
et objets
à l'inventaire

4

Projet scientifique
et culturel
2017

Outre son abondance, une des caractéristiques les plus remarquables de la collection du Musée départemental est son extraordinaire diversité : toutes les expressions de la création humaine en Finistère y sont en effet développées et toutes les époques représentées, de la Préhistoire à la création contemporaine, en passant par l'Antiquité, le Moyen Âge, les Temps modernes ou le XX^e siècle. Dans leur immense majorité, ces œuvres et ces objets sont originaires de la Bretagne occidentale où s'y rapportent par leur thématique : à cet égard, notre Musée départemental est pleinement un Musée breton.

Comme nombre de musées pluridisciplinaires anciens, le Musée départemental breton compte parmi ses collections des pièces d'origine très diverses : objets d'ethnographie océanienne, archéologie méditerranéenne et égyptienne, etc. Les missions contemporaines du Musée et son projet culturel se fondent principalement sur la culture et les arts du Finistère.

Ces témoins de cultures éloignées n'en sont pas pour autant négligés et sont parfois exposés à titre temporaire.



Masque Haïda,
Amérique du Nord,
début du XIX^e siècle

1. Des collections d'une diversité sans égale en Finistère, et en constant développement

Conformément aux prescriptions de la loi sur les musées de France, le Musée a débuté en 2004 une très et longue vaste opération de « récolement » de ses collections.

Songez que leur constitution a commencé il y a plus d'un siècle et demi ! Ce travail constitue un enjeu majeur en termes de service public. En effet qui dit récolement dit inventaire ; qui dit inventaire dit informatisation et numérisation, opérations qui accroissent considéra-

blement les possibilités de mise en valeur de ce patrimoine public auprès des usagers (sur place ou par internet). L'inventaire doit être suivi du marquage, c'est-à-dire de l'immatriculation physique de l'objet. Puis de son conditionnement dans des matériaux appropriés. Bien plus qu'une opération administrative de contrôle, c'est donc dans un véritable « chantier des collections » que s'est engagé le musée au cours des dernières années.

Le bilan en est des plus enthousiasmants : jamais, dans leur longue histoire, les collections départementales n'auront été aussi bien connues ni aussi bien « traitées ». Le récolement démontre leur importance numérique : plus de 60 000 œuvres et objets sont traités à ce jour, alors qu'une dernière campagne (portant sur les monnaies antiques et modernes) reste à mener.



Les collections,

bien commun des Finistériens, ont été formées, dans leur plus grande part, par la collectivité des Finistériens : le Conseil départemental a toujours souhaité consacrer un budget à leur enrichissement, à leur conservation, à leur restauration et à leur mise en valeur. À ses côtés, des centaines de donateurs – parmi lesquels les Finistériens demeurent les plus nombreux –

ont participé durant presque deux siècles à cette entreprise commune qu'est la formation de la collection du Musée départemental. Pour les acquisitions comme pour les restaurations, le Musée départemental bénéficie en outre, en tant que « musée de France », de l'aide de l'État (Ministère de la Culture) et de la Région Bretagne, par le biais du FRAM (Fonds régional d'acquisition pour les Musées) et du FRAR (Fonds régional d'aide à la restauration).

500 000

**années
d'histoire
finisté-
rienne**



1.1. L'archéologie : 500 000 années d'histoire finistérianne

Le Musée conserve l'une des grandes collections publiques d'archéologie de Bretagne.

Avec celles du Musée de Bretagne à Rennes, de la Société polymathique du Morbihan (au Musée de Vannes) du Musée de Carnac et du Musée de la Préhistoire finistérianne (Penmarc'h).

Comme dans d'autres départements bretons, cet ensemble de pièces inscrites à l'inventaire du Musée et pour partie montrées au public est complémentaire de celui – destiné davantage aux chercheurs – conservé par le dépôt archéologique départemental (Le Faou). Il fait l'objet d'enrichissements réguliers, tels l'achat du trésor de Gouesnac'h en 2013. Depuis la rédaction du premier PSC (2011), le Musée a réintégré pour traitement sa collection préhistorique et protohistorique, déposée au Musée de la Préhistoire finistérianne de Penmarc'h en 1953, et procédé à son récolement.

L'importance de l'archéologie dans son histoire et ses collections ainsi que son statut de musée départemental désigneraient naturellement le Musée comme une « tête de réseau » des musées archéologiques en Finistère, dédié lui-même à la présentation des découvertes majeures sur le plan formel et artistique (ex. bijoux d'or, orfèvrerie antique, etc.) et complété, pour une présentation plus contextualisée, par un musée spécialisé. La conservation du Musée participe donc à la réflexion menée par le Conseil départemental du Finistère (Conservation départementale du patrimoine et des musées ; Service départemental d'archéologie) et la Direction régionale des Affaires culturelles sur les

conditions d'amélioration et d'extension de la présentation de l'archéologie en Finistère, en particulier par la rénovation du Musée de Penmarc'h. Un autre maillon de ce réseau de musées finistériens présentant des collections archéologiques pourrait être le musée de l'ancienne abbaye de Landévennec, musée de site dédié à la période médiévale.

Le Musée départemental présente l'une des plus importantes collections d'objets d'or archéologique de France. En 2013, elle s'est enrichie des 5 objets (bracelets, torsade, fragments) découverts fortuitement par un habitant de Gouesnac'h et aussitôt acquis par le Conseil départemental, avec le concours du Fonds régional d'acquisition pour les Musées (État-Région Bretagne)

Monnaie
d'Edouard III
d'Angleterre
(XIV^e siècle)



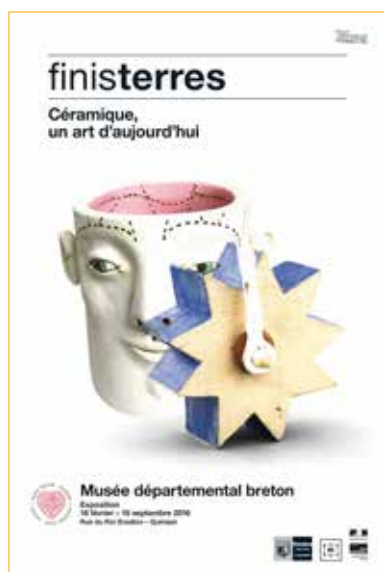
5

Projet scientifique
et culturel
2017



Veus, le plus ancien des Finistériens.

Entré dans la collection du Musée en 1929 ce petit objet de pierre gravé d'un visage et d'un nom est un ex-voto découvert à Brasparts, sur le site des établissements métallurgiques gallo-romains. Son étude a révélé qu'il présente le portrait probable d'un ouvrier du site surmonté de son patronyme, VEUS : il s'agit tout bonnement du premier habitant du Finistère dont nous connaissons l'identité personnelle !



Des artistes céramistes de grande qualité ont choisi de vivre en Finistère. Leur production est désormais prise en compte par le Musée, qui leur a consacré en 2016 une exposition, « Finisterres, la céramique, un art d'aujourd'hui »

1.2. Du Moyen Âge à nos jours, neuf siècles d'art appliqué en Finistère

Un autre grand « pan » de la collection du Musée relève du domaine des arts appliqués tels qu'ils se sont développés en Finistère : céramique, mobilier et sculpture sur bois, orfèvrerie, vitrail... Il couvre la période allant du Moyen Âge jusqu'au XXI^e siècle et comprend principalement :

Un très riche ensemble de céramique (faïence et grès)

finistérienne, principalement quimpéroise (1725 pièces). Compte tenu de la composition actuelle de la collection, il est opportun de mettre surtout l'accent, aujourd'hui, sur le renouveau artistique de la céramique finistérienne au XX^e siècle (L'Art déco, l'atelier Keraluc...), mais aussi de prendre en compte la création contemporaine. D'autre part, le territoire

naturel du Musée étant le Finistère, les investigations pourront dans les années à venir être étendues à l'ensemble du département et non plus limitées à la seule production quimpéroise. Le Finistère d'aujourd'hui compte en effet des créateurs indépendants de grande qualité, comme l'a montré en 2016 l'exposition *Finisterres, un art d'aujourd'hui*.

La collection de mobilier, permet d'étudier l'histoire du meuble en Bretagne occidentale depuis le XVI^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle. Les enrichissements récents de la collection ont permis principalement d'illustrer les tentatives pour créer, dans l'entre-deux-guerres, un « mobilier breton moderne » (mobilier de l'exposition internationale des Arts décoratifs, en 1925, meubles de Paul Fouillen, mobilier néoceltique de Jacques

Philippe, meubles par Jim Sévellec, Robert Micheau-Vernez, Gaston Sébilleau, etc.). La nouvelle section du mobilier, ouverte en décembre 2016, témoigne de la qualité de ces productions. Elle témoigne également de l'ouverture du Musée à la création contemporaine : dans le droit-fil de l'histoire de ses collections, il est en effet logique qu'il prenne en compte la production de designers d'aujourd'hui liés au département du Finistère : Erwann et Ronan

Bouroullec ou Owen Poho, par exemple. Le Musée doit aussi se montrer attentif aux créations qui émergeraient des Ecoles d'art de Bretagne, en particulier de celle de Quimper, qui dans son PSC a affirmé sa compétence en matière de design.



1 725
faïences
et grès
finistériens



La nouvelle section de présentation permanente du mobilier, inaugurée en 2016, est intitulée Tradition et modernité. Elle consacre une large place au « mobilier breton moderne » de l'entre-deux-guerres et à la sculpture « Art déco » de la même époque, aujourd'hui très bien représentés dans la collection départementale.

La collection de sculpture du Moyen-Âge au XXe siècle

L'ensemble de statuaire ancienne couvre une période allant du Xe au XVIIIe siècle. C'est donc de manière très complémentaire qu'a été développé un nouvel ensemble concernant la sculpture des XIXe et XXe siècles. Ont ainsi été acquises les œuvres de la plupart des nombreux et talentueux sculpteurs ayant, depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à la seconde Guerre mondiale, représenté des Finistériens et Finistériennes : Emile Bachelet, François Bazin, Armel-Beaufils, François Caujan, François Méheut, René Quillivic (26 œuvres), Eloi-Robert, etc.

Cette collection compte aujourd'hui 134 œuvres. En concertation avec la Direction régionale des Affaires culturelles de Bretagne, il est proposé que la limite chronologique de cette collection soit le XXe siècle, le relais étant assuré au-delà de cette période, au niveau régional, par le FRAC ou le Musée des beaux-arts de Rennes.



René Quillivic
Légendes celtiques,
1949



P.-F. Berthoud,
Femme de Confort-Meilars, 1920



Piliers de maison du XV^e siècle



Armel-Beaufils, *La dernière épingle*, 1931

Les sculpteurs du Finistère.

À l'entrée du Musée, *la Dernière épingle* (1931), sculpture monumentale d'Armel-Beaufils accueille le visiteur. L'artiste, très présent dans la collection du Musée aux côtés des autres sculpteurs inspirés par le Finistère, a fixé dans la pierre le geste gracieux d'une jeune femme de Plougastel-Daoulas ajustant sa coiffe.

Gisant de Troilus de Mondragon, XVI^e siècle



Art populaire, XIX^e siècle



Deux siècles de mode en Finistère. L'un des points forts de la visite du Musée est le parcours à travers les salles consacrées aux costumes du Finistère et à leurs représentations par les peintres et sculpteurs. Cette collection compte des pièces remontant au premier quart du XIX^e siècle. À l'autre extrémité de l'histoire de la mode en Finistère, la robe *Hermine*, créée par Pascal Jaouen et offerte au Musée départemental par le styliste et son École de broderie.



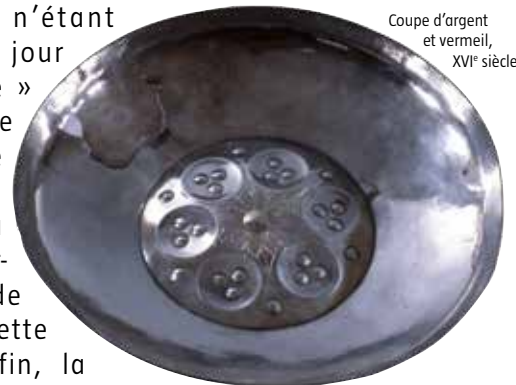
La robe *Hermine* de la collection *Gwen ha du*, par Pascal Jaouen -2014

Le Finistère d'or et d'argent : l'orfèvrerie

Aux époques médiévales et modernes, des ateliers d'orfèvres de grande qualité furent actifs à Morlaix, Quimper, Brest et Landerneau. La collection d'orfèvrerie rend compte de cette production. Celle des orfèvres de Landerneau et Morlaix faisant l'objet d'investigations du Musée des Jacobins (Morlaix) et de la commune de Landerneau, l'entrée de pièces de ces centres dans la collection se fait en concertation avec les responsables des

collections concernées : la concertation entre établissements, la complémentarité des collections étant des impératifs et des règles de conduite en matière d'enrichissement des collections publiques sur un territoire. L'orfèvrerie brestoise n'étant pas à ce jour « couverte » par le musée de cette ville, il peut revenir au musée départemental de combler cette lacune. Enfin, la

production la plus récente pourrait également être accueillie, lorsqu'elle est, bien sûr, finistérienne par l'origine, la thématique ou la fonction et de haute qualité (ex. production de l'orfèvre quimpérois Pierre Toulhoat).



Coupe d'argent et vermeil, XVI^e siècle

La collection des costumes du Finistère

En 1878 fut décidée la création d'une « galerie des anciens costumes bretons » : ce fut en 1884 la « Sortie de nocé en Bretagne », présentation qui fit date dans l'histoire de la muséographie française. Le Musée eut ici un rôle de pionnier, en France, dans la prise en compte d'un patrimoine textile populaire jusqu'alors considéré comme peu digne de conservation. Le caractère précoce de cette prise en compte permit aux collec-

teurs d'alors de procurer au Musée des pièces remontant au premier quart du XIX^e siècle. Le développement de cette collection ne s'est depuis pratiquement jamais interrompu, de sorte que le Musée est sans conteste le premier conservatoire matériel du patrimoine textile de la Bretagne occidentale. La collection compte 4 233 pièces. Outre celle du musée départemental, les principales collections de costumes en Bretagne sont celles des musées

de Bretagne à Rennes et du château des Ducs, à Nantes ; celle du musée bigouden de Pont-l'Abbé ; celle du musée de la basilique de Sainte-Anne d'Auray.

Il est important de relever, car c'est là un point fort et original, que dans le développement récent de la collection textile du Musée a été désormais pris en compte la création de stylistes inspirés par les modes traditionnelles (Val Piriou, Pascal Jaouen, Bleuenn Seveno, Mathias Ouvrard, etc).

4233 pièces
dans la
collections de
costumes
breton



Une vue des salles des costumes

1.3. Images et visages du Finistère

De tous les départements français, le Finistère est l'un de ceux qui ont le plus attiré et inspiré les artistes, peintres, graveurs, dessinateurs, affichistes, etc.

Cette extraordinaire attractivité – qui fait encore aujourd'hui le renom de notre département – fait partie intégrante de son patrimoine, de son histoire culturelle. Il n'est donc pas surprenant qu'elle se reflète de manière très importante dans les collections du Musée départemental, et qu'elle soit un axe de son activité d'exposition et de médiation. Le Musée départemental recherche donc, recense, et quand cela est possible, fait entrer dans la collection finistérienne ces « images » du Finistère.

Le Finistère dessiné et gravé. Le Musée départemental conserve la collection publique bretonne la plus importante, considérée comme « collection de référence » par la Commission régionale

d'acquisition (Ministère de la Culture) : 3 212 dessins et 3 126 estampes, à ces chiffres déjà considérables, il faudrait ajouter, ce qui les doublerait, celui des estampes réunies en albums et livres d'artistes. Près de 800 artistes originaires du monde entier y sont représentés, réunis en raison de leur intérêt pour le Finistère. Les acquisitions s'inscrivent dans une complémentarité avec les collections voisines

de Quimper (Musée des Beaux-Arts), Pont-Aven, Brest, ainsi que Vannes pour l'estampe contemporaine.

Car l'avenir de la collection, son « actualisation », sa place dans la vie culturelle du département, impliquent d'y intégrer des exemples représentatifs de la création innovante finistérienne de la seconde moitié du XX^e siècle et du XXI^e siècle. Cette démarche s'effectue bien sûr en

concertation avec la Commission régionale d'acquisition ainsi qu'avec le Musée de Vannes, spécialisé dans l'estampe contemporaine.



Walter Sauer, *Goémonière*, 1926



Anaïs Toudouze, *Danse bretonne*, 1847

Très fragile, les œuvres sur papier exigent des conditions de conservation draconiennes. Le cabinet des arts graphiques est un des trésors du Musée et contribue à la richesse de ses expositions. Près de 800 artistes inspirés par le Finistère y sont représentés !



Henri Rivière, *Départ des sardiniers à Tréboul*, 1893

**3126
estampes**

**3212
dessins**

De nombreux artistes étrangers sont présents dans la collection, à travers les œuvres que le Finistère leur a inspirées : Américains, Anglais, Autrichiens, Belges, Japonais, Polonais, ou encore le Tchèque Alfons Mucha (1860-1939), maître de l'Art Nouveau.



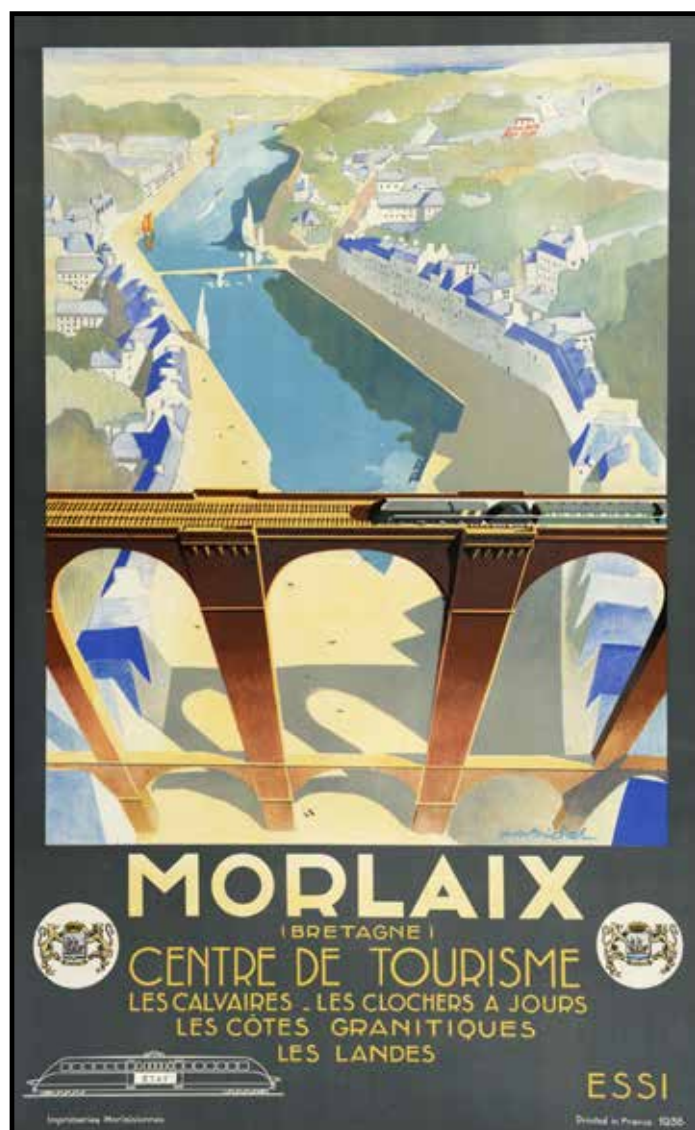
Alfons Mucha, *Bruyère de falaise*, 1902

Le Finistère à l'affiche.

Le Conseil départemental possède deux fonds importants d'affiches. Celui conservé par les Archives départementales est en partie « hérité » de l'ancien « Conservatoire de l'affiche » de Locronan, qui collecta principalement des documents postérieurs aux années 1970. La collection du Musée départemental (938 pièces), pour sa part, comprend la plupart des affiches artistiques relatives aux campagnes touristiques (compagnie des chemins de fer, etc.) et commerciales (conserveries, biscuiteries, etc.) relatives au Finistère lors de cet âge d'or de l'affiche que furent les années 1890

à 1930. Les deux collections départementales sont donc complémentaires. Celle du Musée s'enrichit ponctuellement de pièces historiques remarquables.

La complémentarité des fonds du Musée départemental et des Archives départementales du Finistère est également évidente en matière de photographie. Les fonds importants du Musée (environ 15 000 documents) sont ponctuellement enrichis de clichés en lien direct avec les autres aspects des collections (vues de costumes...). Ces complémentarités pourraient favoriser une valorisation conjointe de ces deux collections départementales.



Yves Michel, Affiche, 1936

Le Finistère peint

Quelques-uns des noms les plus fameux parmi les peintres du Finistère sont aujourd'hui présents dans la collection : Eugène Boudin, Mathurin Méheut, Lucien Simon, Pierre de Belay, Yvonne Jean-Haffen ou Bernard Buffet, etc. Dans les salles du musée, leurs œuvres figurent, pour le visiteur, les costumes ou les meubles dans leur contexte social, quotidien ou festif. La politique d'acquisition en ce domaine a fait l'objet d'une réflexion approfondie avec le conseiller musée de la DRAC de Bretagne. Les acquisitions restent fidèles à la nature des œuvres anciennement présentes dans la collection : il s'agit de représentations des populations du Finistère, qui peuvent ainsi être mises en rapport avec les collections d'art appliqué. Simultanément à cette valeur « documentaire », la qualité artistique des œuvres demeure un critère majeur. Dans ce domaine, la complémentarité et



Bernard Buffet, *La Bigoudène*, 1950

l'échange d'informations avec les autres musées (musée des Beaux-Arts de Quimper, musées de Brest, Le Faouët, Morlaix, Pont-Aven, etc.) est constamment mise en pratique.

Il faut bien sûr rappeler ici que le Conseil départemental a confié à son Musée la gestion et la mise en valeur de la collection de peinture du Manoir de Squididan (1344 œuvres récolées), presque toute entière formée de représentations du Finistère et de ses habitants.



Henri Guinier, *La Fontaine miraculeuse*, 1914.

Les artistes nous montrent les costumes dans leur contexte social, quotidien ou festif.

2. Le bâtiment, ses équipements et ses extensions

2.1. Un musée dans un palais



L'escalier de la tour de Rohan



La cour

Nos visiteurs y sont particulièrement sensibles : le musée est logé dans un magnifique édifice, l'ancien Palais des Évêques de Cornouaille, certainement le plus remarquable de Quimper après la cathédrale au flanc Sud de laquelle il est accolé. La tour de Rohan (XVI^e siècle), partie la plus ancienne de l'édifice (classée Monument historique), impressionne par son élancement et un décor extérieur représentatif du style du règne de Louis XII et voisin de celui du château des Ducs de Bretagne à Nantes. Au premier étage de la tour est située la salle dite « des fresques » ornée d'un décor floral en trompe-l'œil. Au sommet de la tour se trouve un des éléments décoratifs les plus originaux du Palais, le couvrement en chêne de l'escalier à vis. L'aile longeant la rue du Roi Gradlon, par laquelle s'effectue l'entrée dans la cour du Musée, fut achevée en 1645 dans un style classique.

Au-dessus de l'Odet (rue Amiral de Kerguelen) s'élève l'aile XVIII^e (1775-1776), exécutée dans un style élégant et sobre alors en vogue en France mais peu fréquent en Finistère. La façade Sud repose sur des arcades percées dans les remparts de la ville. Le premier étage est mis en valeur par un élégant garde-corps en fer forgé. À l'intérieur, le premier et principal étage est le plus richement décoré et s'organise en une suite de pièces lambrissées distribuées en enfilade. Côté cour, la façade fut remaniée après 1860 par Joseph Bigot, dans un style néogothique. Cette aile est inscrite à l'inventaire des Monuments historiques. La cour du Palais est bordée par un cloître néogothique construit entre 1864 et 1866 par l'architecte Joseph Bigot.



La tour de Rohan et le cloître néo-gothique

L'ancien Palais épiscopal, qui présente quelques traces de ses origines médiévales, s'articule autour d'un chef-d'œuvre de la Renaissance en Bretagne (la tour de Rohan). Il se déploie dans deux ailes construites selon les canons du classicisme français des XVII^e et XVIII^e siècle et s'ouvre sur une cour néogothique. À lui seul, il est un exemple et un condensé de l'architecture en Finistère des XVI^e au XIX^e siècle. Le monument, en lui-même fleuron du patrimoine architectural finistérien, constitue l'écrin approprié au déploiement de la collection départementale des arts du Finistère.



Le plafond de la tour de Rohan, vers 1500



Le Musée départemental breton vu des quais de l'Odet



Charpente et sculpture de la « Salle des Têtes » - Vers 1500

2.2. Un dernier espace du palais à restaurer et restituer au public : la « salle des têtes »

Le circuit de visite se termine, dans la Tour de Rohan, sous le plafond circulaire, dit « palmier », décrit plus haut.

Une porte fermée au visiteur permet aux seules personnes autorisées d'accéder à une richesse cachée du Palais Renaissance. Il s'agit de la salle dite « des têtes », située à la cime de la tourelle greffée sur le donjon de Claude de Rohan, édifié dans les

toutes premières années du XVI^e siècle. Cette petite salle dont la charpente elle-même est intéressante, présente sur son pourtour un décor sculpté de têtes les unes gracieuses et naturalistes, les autres grotesques et satiriques : délicate figure féminine, borgne au pourpoint à la mode du temps de Rabelais, religieux guettant par la fenêtre, Africain révélateur de la curiosité

universelle du siècle des grandes découvertes.

La salle et son décor sont d'un intérêt exceptionnel. Ils demeurent le dernier espace du Palais-Musée nécessitant une restauration. Sa difficulté d'accès, par un escalier étroit, ne permet pas d'envisager une ouverture en accès libre. Restaurée, elle pourrait cependant accueillir de petits groupes de visiteurs, encadrés.

2.3. Depuis le projet scientifique et culturel de 2011, des travaux ont rendu le musée plus accessible

Un espace pour les activités pédagogiques

Conformément aux intentions formulées en 2011 dans le PSC, une salle a été spécialement aménagée pour accueillir les ateliers pédagogiques proposés par le Musée ou son partenaire, le service d'animation du patrimoine de la Ville de Quimper. D'une surface de 36 m², il est situé au second étage du Musée, au cœur du circuit permanent de visite (près de l'entrée des salles de la céramique moderne). Il comprend un espace sanitaire et peut accueillir des ateliers de douze enfants.



Un auditorium rénové

Le Musée dispose, en outre, d'une salle de conférences, pouvant accueillir 50 personnes : elle constitue un très bel atout dans la politique de diffusion culturelle de l'établissement. C'est aussi un équipement qui, à la disposition d'acteurs culturels divers de la ville, du département et de la région, peut renforcer les multiples partenariats du Musée. Cet équipement a été rénové en 2014, conformément au projet énoncé dans le PSC.

Un nouvel espace d'exposition temporaire

Il a été aménagé en 2013, à la suite d'une proposition formulée en 2011 dans le premier PSC. Il est situé au débouché des salles d'exposition permanente du rez-de-chaussée. Son premier niveau (40 m²) est relié par un escalier à une seconde salle (70 m²) qui elle-même ouvre sur l'escalier d'accès au second niveau d'exposition permanente.

Cet espace est aisément accessible à tous les publics, la partie haute étant desservie par un ascenseur. Depuis 2011, il sert pour accueillir des **expositions spécifiques de petites dimensions (expositions « dossier »), ou présenter l'introduction d'une exposition développée dans les salles temporaires du 3^e étage.**



2.4. En 2018, un accueil rénové

L'accueil du Musée est installé dans l'ancienne cuisine du Palais, vaste pièce (80 m²) située au rez-de-chaussée de l'aile du XVII^e siècle. En 1991 y avait été installé l'accueil-boutique du Musée. La rénovation de cet espace et de son mobilier, aujourd'hui obsolète, est programmée. Conduite par l'agence SABA (Dominique

Bonnot, Saint-Brieuc), elle débutera en septembre 2017 et s'achèvera au printemps de l'année suivante.

L'objet de cette rénovation, qui porte aussi sur la signalétique extérieure (façade, cour, accueil), est pluriel : il s'agit de donner plus de visibilité à l'entrée du Musée départemental et plus d'at-

tractivité à sa boutique, mais aussi d'améliorer l'ergonomie des postes de travail (accueil et sécurité) présents dans cet espace. Il s'agit surtout d'accroître le service aux visiteurs en dotant lui offrant un service de vestiaire, une boutique plus attrayante et plus diversifiée, une information préalable à la visite, etc.

DES PRÉSENTATIONS RENOUVELÉES :

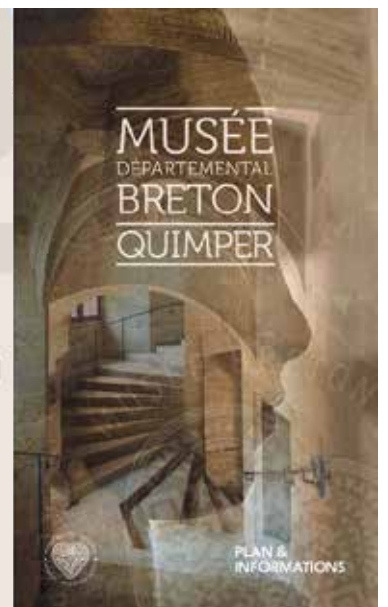
Le Musée rénove et réactualise régulièrement ses présentations, afin d'y intégrer de nouvelles acquisitions, d'en améliorer l'accessibilité, la signalétique (trilingue : français, anglais, breton)...

Fin 2016 a été ouverte une nouvelle section, « Tradition et modernité », consacrée à l'évolution du mobilier breton du XVI^e siècle jusqu'à nos jours.

2.5. Un projet : une nouvelle signalétique intérieure

La circulation dans les très nombreuses salles du Musée, distribuées sur trois niveaux, desservies par plusieurs escaliers et deux ascenseurs, n'est pas d'une appréhension très aisée pour le visiteur. Les normes actuelles en matière de lisibilité des dispositifs signalétiques (typographie, taille des caractères, contraste fond/écriture ou signe pour favoriser la lecture des malvoyants, etc.) ont été précisées au cours des dernières années, alors que s'affirmait davantage

l'impératif d'accessibilité. D'autre part, la rénovation du Musée s'étant étalée sur une assez longue période, différents codes graphiques ont pu être introduits, qui ne s'inscrivent pas tous dans la même charte. Pour toutes ces raisons, nous devons changer l'ensemble des panneaux d'orientation du circuit de visite et de repérage des locaux. Rappelons que l'ensemble de la signalétique doit être trilingue (français, anglais, breton).



un plan disponible à l'accueil, pour faciliter la découverte du monument et des collections



La réserve muséographique départementale est traversée, depuis l'accueil, par le « boulevard des œuvres » de part et d'autre duquel sont répartis les ateliers techniques (quarantaine, menuiserie, local de prises de vues, local d'encadrement des œuvres graphiques) et plusieurs « magasins » de collections. À l'étage sont distribués plusieurs autres magasins, les bureaux, ainsi qu'un auditorium. L'ensemble a été conçu par l'architecte Patrick Aubert et l'ingénieur Loïc Jollet.

2.6. Un équipement exemplaire : la réserve muséographique départementale

La conservation matérielle des collections et leur bonne gestion sont les conditions nécessaires à leur valorisation auprès des populations, à leur accessibilité et à leur transmission aux générations à venir.

En créant en 2011 la réserve muséographique départementale, le Conseil départemental du Finistère a souhaité répondre de manière optimale à l'exigence de conservation pérenne des collections muséographiques dont il est le propriétaire : celles du Musée départemental breton et du manoir de Squvidan géré par le Musée ; celles de l'Écomusée des Monts d'Arrée ; celles du Musée de l'École rurale de Trégarvan (ces deux derniers établissements seront bientôt regroupés dans le cadre d'un groupement d'intérêt public (GIP), avec celui de l'ancienne abbaye de Landévennec).

Placée sous la direction du Musée départemental breton, la réserve est située au n° 73, rue Jacques Le Viol à Quimper, à une quinzaine de minutes du Musée. Elle est installée dans un bâtiment de 3900 m², dont la transformation en réserve muséographique a été opérée avec la participation financière du

Ministère de la Culture/DRAC - Service des musées et du Conseil régional de Bretagne.

Dix « magasins » aux conditions climatiques (température, hygrométrie) appropriés par type de collections, accueillent les collections du musée départemental breton.

Au rez-de-chaussée : collections de mobilier et bois sculptés ; arts graphiques (affiches) ; sculpture sur pierre ; collections photographiques.

À l'étage : collections du manoir de Squvidan ; archéologie ; arts graphiques (dessins et estampes) ; textiles (costumes et divers), céramique moderne et plâtres ; peintures et objets divers. Ils offrent les meilleures conditions de rangement, de conditionnement, de suivi sanitaire, d'inventaire, de récolement et de consultation des collections. Deux magasins sont dédiés aux collections de l'Écomusée des Monts d'Arrée et du Musée de l'École rurale en Bretagne. Les réserves regroupent également les ateliers techniques (menuiserie, peinture, photographie, encadrement des peintures

et œuvres graphiques), les bureaux de la conservation du Musée départemental, de la régie des collections et de chercheurs, les bureaux de la Conservation départementale des Antiquités et Objets d'art, ainsi qu'un auditorium (accueil possible : 40 personnes).



Le parcours d'une œuvre

Une opération majeure menée au sein de la Réserve est le « chantier des collections » du Musée, c'est-à-dire leur récolement, leur inventaire, leur informatisation, leur numérisation.

1 À son arrivée sur les quais de déchargement, l'œuvre est prise en charge et, si son état sanitaire l'exige elle est placée en quarantaine pour traitement avant intégration dans les magasins de conservation.



Dès son acquisition par le Musée, elle se voit attribuer un numéro d'inventaire, établi selon les normes en vigueur dans les musées de France. Il lui sera à jamais lié et mentionné dans tous les documents relatifs aux étapes de la « vie muséographique » de cette œuvre : rangement, publication, prêt, etc. Ce numéro d'inventaire doit être porté sur l'objet : c'est l'immatriculation, qui s'effectue selon des techniques spécifiques garantissant la permanence de ce marquage tout en respectant l'intégrité de l'œuvre.



2 L'œuvre passe ensuite dans l'atelier de photographie, où elle fait l'objet d'une couverture photographique numérique intégrale (différentes faces, marques et signatures, numéro d'inventaire, etc.).



3 Inventaire, photographies et bien d'autres renseignements administratifs, techniques et scientifiques relatifs à l'œuvre sont enregistrés dans la fiche d'inventaire informatisé, dont un tirage est placé dans le dossier d'œuvre avec l'ensemble des documents relatifs à l'entrée de celle-ci dans la collection du musée (factures, convention de dons, correspondances diverses, etc.).

4 Selon leur nature ou leur état, l'œuvre ou l'objet exigeront encore, avant de rejoindre l'un des magasins, **d'être nettoyés, voire restaurés** : dans la plupart des cas, la restauration nécessitera le départ de l'œuvre vers un laboratoire ou un atelier spécialisés, tel que celui de Kerguehennec en Bignan (bois), d'Arc'antique à Nantes (métaux et céramique), de Saint-Romain en Gal en Isère (enduits peints, mosaïque), de Jarville en Lorraine (fer), etc. S'il s'agit d'une œuvre graphique (dessin, estampe, photographie), elle sera conditionnée par un agent du musée – spécialement formé – dans l'atelier dévolu à ces interventions.



7 Chaque armoire, chaque étagère, chaque tiroir et chaque contenant étant pourvu d'un chiffre d'identification, celui-ci est reporté sur la fiche d'inventaire informatisé de l'œuvre ou de l'objet.

5 L'œuvre ou l'objet pourront ensuite être rangés dans le magasin de réserve correspondant à sa thématique.



6 Ils seront conditionnés dans des matériaux et contenants répondant aux exigences de la conservation préventive.



Ces derniers pourront ainsi être aisément localisés pour être mis, sur demande, à la disposition des conservateurs, des chercheurs... afin que la valorisation publique de ces collections se poursuive dans le cadre d'expositions ou de publications.

2.7. Une maison d'artistes, le Manoir de Squividan

Situé à Clohars-Fouesnant, le domaine départemental du Manoir de Squividan comprend un parc de 2,5 hectares, une belle maison d'habitation du XIX^e siècle (le « manoir ») et, dans une longère attenante, une galerie d'exposition sur deux niveaux. Il a été légué au Conseil départemental du Finistère par la peintre Madeleine Fié-Fieux (1897-1995), qui y vécut avec son mari et le peintre Emile Simon (1890-1976). Le legs comprend l'essentiel de l'œuvre des deux peintres, soit 1344 tableaux, dessins et aquarelles, ainsi que l'ensemble

du matériel d'atelier et du mobilier de la maison. En acceptant le legs, le Conseil départemental s'engageait à « créer un musée dans ledit manoir, afin que cette collection soit présentée au public et mise en valeur comme elle le mérite ». Une salle d'exposition a été aménagée en 2009 par le Conseil départemental, qui a confié la gestion du domaine et de la collection au Musée départemental. Celui-ci organise une exposition temporaire chaque année. D'autre part, sous pilotage départemental, l'Association des amis du Squividan propose des

actions de médiation.

Le lieu et la collection offrent plusieurs atouts : implantation dans une région à forte fréquentation touristique ; charme indéniable d'un domaine et d'un jardin de mieux en mieux entretenu ; collection consacrée pour l'essentiel aux sites, à la population et aux traditions du Finistère ; ensemble unique d'objets, de matériel, de mobilier permettant d'évoquer la création dans son contexte et le cadre de vie de deux artistes en Finistère.



Madeleine Fié-Fieux, *Fouesnantaise*, 1944



3. L'action culturelle : un service public muséographique

3.1. Les expositions temporaires, sources d'ouverture et de renouvellement

Les expositions temporaires sont une des activités essentielles du Musée. Entre 1990 et 2015, la Conservation du Musée breton et son équipe en ont proposé quarante-cinq dans les murs du Musée, ainsi qu'une quinzaine dans des institutions extérieures, tantôt très proches – finistériennes – tantôt très éloignées (Roumanie, Israël,

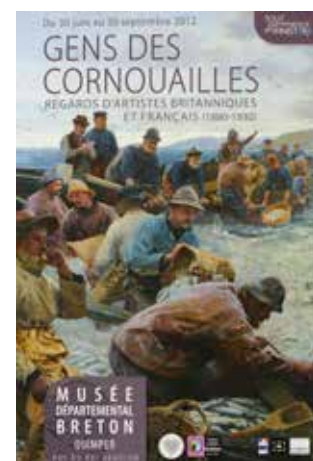
Canada, Chine...). Elles sont un service supplémentaire que rend celui-ci aux usagers en leur présentant des œuvres conservées dans d'autres lieux, publics ou privés, ou encore des œuvres appartenant en propre au Musée mais, en raison de leur fragilité, ne pouvant être présentées que pendant une durée limitée à quelques mois.

Les expositions temporaires fondent pour une grande part l'attractivité du Musée, et particulièrement sa capacité à faire revenir ses visiteurs comme à en attirer de nouveaux : le public se lasse très vite, en effet, d'un musée réduit à ses seules présentations permanentes. Les expositions temporaires du Musée s'alimentent à

deux sources principales, très complémentaires l'une de l'autre et souvent conjuguées. Elles correspondent parfaitement à la double nature de la collection permanente, formée d'œuvres d'origine finistérienne et d'œuvres inspirées par le Finistère.



2004



2012

La création en Finistère

La première de ces manières consiste à accroître la connaissance que le visiteur peut avoir du patrimoine et de la culture finistérienne en lui en dévoilant des pans non intégrés dans les salles du circuit mais très présents dans la collection : c'est par exemple le cas des arts

graphiques, des costumes, que leur fragilité interdit de présenter plus de trois mois, et cela dans un intervalle de cinq ans au moins entre chaque présentation. Ce sont aussi des acquisitions nouvelles, en particulier lorsqu'il s'agit de donations d'ensembles.

Le Finistère inspirateur

Le second objectif est de montrer aux visiteurs combien le Finistère et sa culture ont inspiré des créateurs de toute origine, dont l'œuvre fait ainsi partie intégrante de l'histoire culturelle et du patrimoine finistérien : peu de départements de France ont en effet autant inspiré les artistes. Cette ouverture universelle de notre « bout du monde » est essentielle. Elle enthousiasme toujours nos visiteurs finis-

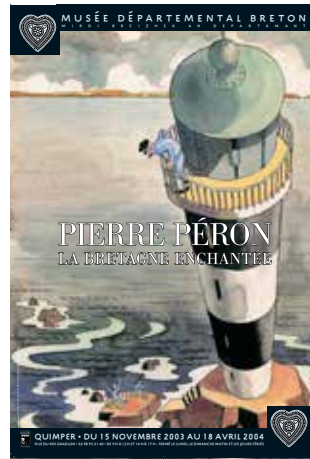
tériens comme ceux qui découvrent le Finistère et a fondé les plus grands succès publics du musée en terme de fréquentation : *Henri Rivière, la Bretagne en couleurs*; *Peintres polonais en Bretagne*; *Peintres russes en Bretagne*; *La Bretagne de Bernard Buffet*; *Japon-Paris-Bretagne*, etc. Cette thématique illustre parfaitement à l'un des engagements du nouveau projet départemental : « un Finistère attractif ».

Une démarche prometteuse : les expositions en réseau

Par son statut départemental comme par l'importance ses collections, le Musée départemental breton doit inscrire son action de diffusion culturelle bien au-delà de Quimper : en Finistère, en Bretagne et au-delà puisqu'il a pour mission de conserver mais aussi de mettre en valeur les expressions matérielles de la culture des populations de Bretagne occidentale. A ce titre, les expositions menées dans le cadre de partenariats internationaux peuvent être une excellente opportunité, pour le Finistère, de mieux faire connaître à l'étranger ses ressources et son identité culturelles.

Les expositions temporaires peuvent aussi constituer des facteurs d'amélioration de la cohésion des réseaux finistériens et bretons des musées.

Les avantages de cette démarche sont nombreux : mutualisation possible de moyens, complémentarité et renforcement de la communication, amélioration de la lisibilité et de la cohérence de l'offre culturelle sur un territoire élargi, création d'un contexte favorable à une action pédagogique approfondie et mieux partagée, etc. En 2011, l'opération « Quimper-Cornouaille années 1920-1930 » associait le musée départemental, les musées de Quimper, Pont-Aven, Concarneau, Pont-Croix ainsi que les acteurs d'autres aspects de la vie culturelle cornouaillaise. En 2012, ce fut l'opération « Bretagne Japon », archipel d'expositions proposées par une douzaine de musées de Bretagne.



2003



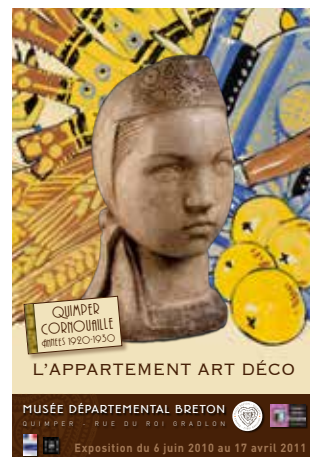
2006



2009



2010



2011



2012

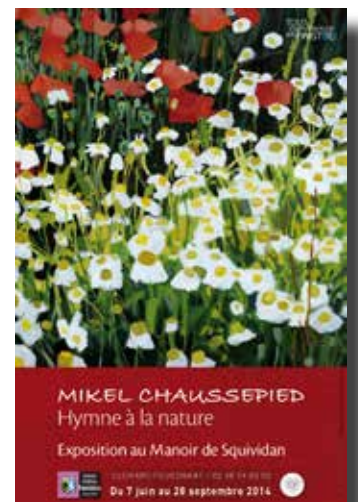


2014



2015

Le partenariat entre le Musée et les musées associatifs départementaux. Depuis plusieurs années, un partenariat s'est noué entre le Musée départemental et trois musées associatifs départementaux, bientôt regroupés dans le cadre d'un groupement d'intérêt public (GIP) : l'Écomusée des Monts-d'Arrée, le Musée de l'École rurale de Trégarvan, le Musée de l'ancienne abbaye de Landévennec. La Nature, les jardins, ont été les thèmes fédérateurs de programmations culturelles concertées incluant celle du Manoir de Squvidan.



2014

3.2. La médiation, indispensable facteur d'accessibilité

L'un des engagements du nouveau Projet départemental dans lequel le Musée départemental peut jouer un rôle spécialement déterminant est « un Finistère connecté et ouvert : favorisons l'accès à la culture pour tous ». L'une des principales missions des Musées de France est en effet de rendre les collections accessibles au public le plus large et pour cela de concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion. Les collections publiques sont un bien commun, il est du devoir de la collectivité propriétaire non seulement de les mettre à disposition du public, mais de faciliter de manière active leur

appréhension, leur compréhension par celui-ci. Après les exigences de conservation, cela constitue l'immédiate priorité du musée, sa justification sociale, qui le place au cœur des politiques culturelles publiques à l'instar des écoles, des théâtres et des bibliothèques. Cette ambition est soulignée dans l'article 7 de la loi de 2002 qui stipule : *« Chaque musée de France dispose d'un service ayant en charge les actions d'accueil des publics, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles... »*.

Le Musée départemental breton ne dispose pas, d'un service de médiation. Néanmoins des actions d'éducation et de diffusion sont proposées ; par convention entre le Conseil départemental et la Ville de Quimper (ateliers pour enfants, accueil de groupes) ou par recrutement de travailleurs saisonniers. Cette délégation d'activités à des acteurs qui ne sont pas directement rattachés au Musée départemental ou qui ne rejoignent son équipe que pour une courte période ne lui permet pas de répondre de manière satisfaisante à cette mission essentielle. En effet, la médiation doit s'inscrire au cœur des projets ; elle doit participer, par exemple, à la conception des expositions temporaires dès les premières étapes de l'élaboration de celles-ci, avec les responsables du Musée ou les partenaires du secteur éducatif et social.

Dans le cadre du projet départemental qui promeut la « culture pour tous », une réflexion est en cours sur l'amélioration de l'accueil des publics. Elle pourrait aboutir à la création d'un poste de chargé.e de médiation, qui aurait pour mission de conquérir des publics « éloignés » en sortant des « murs » du musée.

La création de services éducatifs dans les musées de France étant une priorité du Ministère de la Culture, une aide de la Direction régionale des Affaires culturelles de Bretagne serait sollicitée par le Conseil départemental.



Animation d'un atelier pour enfant



LES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX.

La Nuit des Musées, les Journées européennes du Patrimoine ou, plus modestement, les Journées de l'Archéologie, attirent en grand nombre les visiteurs qui viennent découvrir, redécouvrir ou encore faire découvrir le Musée départemental. Ce sont des événements festifs, durant lesquels l'imagination prend souvent le pouvoir...



Accueil de jeunes publics, la visite guidée sera faite par les agents de la ville de Quimper

3.3. Une communication diversifiée

Des supports de communication toujours nécessaires : affiches, prospectus, dossiers de presse et insertions dans la presse.

Ainsi que le PSC de 2011 l'indiquait, la communication du Musée départemental breton est actuellement fondée pour l'essentiel sur la réalisation et la diffusion du type de documents suivants :

- Affiches en trois formats (40 x 60 cm pour magazines ; 120 x 180 pour « sucettes » et panneaux de ville ; 4 x 3 m pour panneaux d'entrée de ville et autres).

- Dépliant ou « flyer » - programme annuel diffusé auprès des partenaires culturels et touristiques (hôtels et campings par exemple)
 - Dossier de presse
- Il est bien évident qu'il faut conserver ce type de documents de communication. Cependant, actuellement, leur diffusion repose entièrement sur le recours payant à des sociétés spécialisées et sur le bon vouloir de municipalités disposant d'espaces d'affichage qu'elles réservent prioritairement, cependant, à leurs propres activités (Ville de Quimper essentiellement).

Internet

Suite à la présentation du PSC en 2011, le Conseil départemental a décidé la création d'un site internet dédié au Musée, qui manquait encore. Il sera opérationnel au printemps 2017 et constituera un atout essentiel en matière de communication et d'accessibilité aux collections. Tout à la fois « grand public » et véritable base de données scientifique et culturelle, il doit permettre d'étendre la notoriété de l'établissement, de valoriser la politique patrimoniale du Conseil départemental du Finistère et les collections acquises, de faire découvrir l'actualité culturelle du musée et à terme de visiter virtuellement les salles d'exposition ou les collections rassemblées dans ses réserves. Simultanément à l'ouverture de ce site sera mis en ligne un portail documentaire, consacré au fonds de livres et d'imprimés conservés et catalogués dans la bibliothèque du Musée (environ 17 000 notices).



La bibliothèque du Musée

Ouverte au public et développée à partir de 1987, la bibliothèque du Musée a pour mission de rassembler et de diffuser toute ressource documentaire correspondant aux différents domaines d'intervention du musée. Elle conserve également de nombreux ouvrages et des

périodiques de muséographie théorique ou appliquée (catalogue d'expositions) ainsi qu'environ 3 000 dossiers d'artiste. Ce fonds spécifique riche de 10 000 ouvrages et 100 titres de périodiques lui donne une place particulière parmi les équipements culturels finistériens.



Le numérique : des initiatives à faire connaître et à développer.

Un Musée vivant comme entend l'être le Musée départemental breton doit, dans toutes ses activités, être attentif à l'évolution des pratiques et attentes de ses contemporains. Depuis 2011, le Musée a conduit ou accompagné plusieurs initiatives originales dans le domaine du numérique :

- **Création d'un flash-code** (inscrit dans le logo du Musée) et de pages associées. Chaque exposition y est présentée ; les informations sont accessibles depuis les smartphones.
- En partenariat avec la Ville de Quimper, **création de l'application Breizh-chic** d'essayage de costumes de la collection, en réalité virtuelle augmentée.
- **Présence d'un dispositif de réalité virtuelle augmentée** dans le dernier catalogue d'exposition temporaire, permettant au lecteur « d'emprunter » virtuellement l'œuvre.



Toutes ces initiatives, manquent cependant de notoriété et de suivi. Il serait souhaitable que le musée puisse assurer sa présence sur les réseaux sociaux les plus populaires, indispensable trait d'union, pour un musée d'aujourd'hui, avec son public et ses usagers de tous âges et de tous horizons.

3.4. Une nouveauté prometteuse : l'association des amis du Musée départemental breton

Née en 2014, l'Association des Amis du Musée départemental breton est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Son but est d'apporter son concours au développement et au rayonnement du Musée, de ses collections, de ses expositions et de toutes ses activités, ainsi que de collaborer à l'enrichissement de ses collections. L'Association a également pour vocation d'œuvrer à la diffusion, à la promotion et au dévelop-

pement des connaissances sur la culture et les arts du Finistère et de la Bretagne. Ses moyens d'action sont, notamment, la mise en place de visites au Musée ou hors les murs, à la découverte de lieux rarement accessibles au publics, le développement de rencontres avec des auteurs à l'occasion de publications en rapport avec les collections du Musée, l'organisation de conférences, mais

également une présence constante, auprès des adhérents et du public, durant l'année via une newsletter et une présence sur les réseaux sociaux. Toutes les activités visant à mieux faire connaître le Musée, ses collections et ses actions, sont ainsi envisagées. C'est un partenariat, précieux et prometteur, qui manquait encore au Musée et participe à l'ouverture de celui-ci sur la diversité des publics.



LES AMIS
DU MUSÉE
DÉPARTEMENTAL
BRETON
Mignoned
Mirdi Breizhek
An Departamant

UN LOGO ÉLÉGANT ET ORIGINAL, conçu par le graphiste et designer finistérien Owen Poho. Le symbole de l'Association est complémentaire de celui du Musée. Celui-ci est inspiré du cœur des ceintures (*gouriz*) des hommes du Finistère ; celui de l'Association a pour modèle le passant de métal de ces ceintures. Ainsi est souligné le lien entre le Musée et ses Amis.

En guise de résumé

- Le musée a une place à part dans le « Paysage » muséographique et « expographique » finistérien, en complémentarité d'autres équipements. Cette importance tient particulièrement à une mission historique et spécifique : la formation d'une collection de référence pour le Département et ses habitants.
- Les caractéristiques principales de cette collection sont : sa diversité (tous les champs de la création humaine y sont présents) ; sa dimension Finistérienne et bretonne ; son ouverture au monde (le Finistère inspirateur).
- Ces collections sont exposées au public dans un écrin remarquable, le « Palais-musée », dont quelques travaux achèvent la rénovation et améliorent l'accès et l'accessibilité.
- Ces atouts permettent de fonder une action culturelle qui peut et doit constituer pour le Conseil départemental un atout majeur dans sa volonté de valoriser un Finistère culturellement « riche et diversifié ».
- Pour ce faire, le Conseil départemental a, au fil des ans, constitué une équipe de professionnels qualifiés. Dans le cadre du projet départemental qui se fixe comme objectif de « favoriser l'accès à la culture pour tous », le renforcement des capacités du musée en matière de médiation serait souhaitable.



Le Festival de Cornouaille - Présentation de la Reine de Cornouaille et de ses demoiselles d'honneur, depuis le balcon du Musée départemental breton.



Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT



**Conseil départemental du Finistère
Musée départemental breton**

1, rue du Roi Gradlon
29 000 Quimper

Tél. 02 98 95 21 60
Courriel : musee.breton@finistere.fr



museedepartementalbreton.fr

finistere.fr